LA Gazette DE GARANCIÈRES

N°25

AUTOMNE 2020

Cœur d'Yvelines

SOMMAIRE

P4/5/6/7 /8/9 **MAIRIE**

P10/11/12 **JEUNESSE**

P13 **CULTURE**

P14/15 **ASSOCIATIONS**

P16/17 **VIVRE ENSEMBLE**

P18 **SANTE**

P19 **VIE LOCALE**

P20 **EN BREF**

Le Blog municipal

Depuis plus de huit ans, le blog municipal de Garancières vous tient informé de l'actualité de votre commune dans votre vie quotidienne. Dans cette année 2020 si particulière, alors que le confinement au printemps effaçait nos relations sociales, le blog a été un outil apprécié de transmission des informations officielles. Le nombre d'administrés qui se sont abonnés à la newsletter a plus que doublé en cette période permettant à la municipalité de passer des messages importants.

Alors pas encore abonné !

Pour être informé de l'actualité de votre commune, le bon réflexe : s'abonner à la newsletter à partir de la page d'accueil du site : mairie-garancieres78.fr (colonne gauche) qui vous permet d'être alerté, sur votre mobile, dès la publication d'un nouvel article : travaux, infos pratiques, rendez-vous culturels et festifs, agenda, ...
Pour les informations récurrentes, consultez le blog sur ordinateur pour un accès aux pages pratiques (enfance/jeunesse - santé/solidarité - Pratiques/démarches, ...)

Votre mairie
Tél : 01 34 86 41 33 - fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com
Heures d'ouverture : lundi à vendredi 10h à 12h15
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

Directeur de publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial, la commission Communication :
Morgane Clavreul - Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto - Patrick Oyez - Magali Seyssel - Agnès Treguer
Réalisation : Agnès T
Crédits photos : les élus et associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

EDITO

Après les élections municipales de mars dernier le confinement général a paralysé l'action et l'installation du conseil. Malgré ces difficultés nous avons fait le maximum pour éviter de retarder la réalisation d'équipements indispensables au bon fonctionnement de notre commune. Ces efforts de l'ensemble de l'équipe municipale ont minimisé l'impact de cette situation mais des retards de mise en œuvre de travaux et de demande de subvention ne pourront être rattrapés. Ainsi la réfection de la route de Garancières à Flexanville prévue au printemps a du être différée en fin d'année.

L'aménagement du centre du village avec les trois gros projets que sont la réalisation d'un centre d'accueil de nos jeunes enfants, l'extension du restaurant scolaire et la création d'un tiers lieu a connu une pause dans la préparation des divers dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional d'Ile de France. Les élections à venir pour ces deux assemblées en mars prochain nous obligent à constituer ces dossiers dans l'urgence en créant un surcroît de travail pour nos agents en charge de l'élaboration de ces documents, qu'ils soient ici remerciés pour la qualité et la rapidité de leurs travaux. Aussi si nous arrivons à surmonter ces contraintes nous avons bon espoir de nous voir attribuer des concours financiers importants de la part de ces deux partenaires.

Les projets de voirie concernant la route du Boissard et la rue du Moulinet visant à sécuriser les cheminements piétons et cyclistes, essentiels pour une diversification des modes de déplacements se préparent dans les délais initialement prévus.
Soucieux de préserver notre environnement, des actions visant à réduire nos consommations énergétiques et à réduire l'impact de la pollution lumineuse seront menées dès la fin de cette année avec la poursuite de remplacement d'équipement d'éclairage public par des leds.

Nos engagements lors de la campagne pour mieux vivre ensemble se heurtent à l'impossibilité de nous rencontrer et de créer des moments d'échange et de convivialité. Les instants forts de la vie de la commune comme le repas de nos aînés, les vœux du Maire n'auront pas lieu cette année, prudence sanitaire oblige. Pour compenser ce manque nous aurons un geste de sympathie envers ceux qui seront privés de ce temps de partage et de fête.
Pour pallier à ce manque de contacts directs entre nous, la municipalité a décidé de nommer des référents de quartiers dont vous trouverez dans cette gazette la liste et les modes de prise de contacts. N'hésitez pas à leur soumettre vos demandes et réflexions, les élus restant attachés à être à votre écoute.

Le bien vivre ensemble c'est aussi le bien agir ensemble en participant aux nombreuses activités que nous proposent habituellement nos associations. Elles sont également durement touchées par les restrictions de circulation et de rassemblement. Je forme le vœu qu'elles surmontent cette période et que, dans des jours meilleurs, elles aient conservé tout leur dynamisme et leur capacité à innover et à créer des temps de fête et de culture. Nous sommes déterminés à les soutenir dans ces moments difficiles pour les retrouver aussi riches en projets au terme de cette épreuve.
C'est unis et respectueux des consignes que nous devons affronter cette pandémie pour, dans un premier temps en atténuer tant que faire se peut les effets puis vaincre ce virus.
C'est aussi unis autour de nos valeurs d'état de droit et laïque que nous devons nous opposer à toute forme de violence quelle que soit la doctrine de ceux qui se placent au-dessus des lois. Aucune minorité ne doit pouvoir imposer sa volonté par la force ou la violence. Notre démocratie permet de s'exprimer tout à fait librement, de manifester son désaccord mais ne doit plus tolérer violence et terrorisme.

Au terme de cette année si difficile pour tous, nous ne pouvons qu'espérer passer une fin d'année sinon joyeuse au moins apaisée et une année prochaine sereine et pleine de promesses d'avenir radieux.
Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre gazette.

Christian Lorinquer

Elections municipales à Garancières - résultats -

Liste Christian LORINQUER - AGIR ENSEMBLE POUR GARANCIERES
Inscrits 1851 - Nombre de votants : 581
Bulletins nuls : 31 - bulletins blancs : 25
Exprimés : 525 voix (100,00%)

MANDAT 2020 - 2026 :
RÉPARTITION DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire préside toutes les commissions.

Pôle Affaires générales

Christian LORINQUER, Maire - Urbanisme - vie économique - Prévention et sécurité
• Commission Urbanisme et vie économique
Gilles Bréhier - Vincent Dumouchel - Michel Secondat - Agnès Treguer
• Commission Prévention et sécurité
Gilles Bréhier - Philippe Enard - Christine Le Borgne - Ghislaine Lesade - Patrick Oyez
Christine LE BORGNE - Maire adjointe - Finances et Conseil municipal des Jeunes
• Commission finances : le maire, les adjoints, et Gérard Bouet - Vincent Dumouchel
Ghislaine Jaeglé - Serge Joly - Patrick Oyez - Natacha Tauzède
• Conseil municipal des Jeunes : Serge Joly - Ghislaine Lesade - Patrick Oyez - Magali Seyssel

Pôle Cadre de vie

Michel SECONDAT, Maire adjoint- Travaux, patrimoine et environnement
• Commission : Gilles Bréhier - Philippe Enard - Ghislaine Jaeglé - Serge Joly - Ghislaine Lesade
Patrick Oyez - Pascal Prompt - Natacha Tauzède

Pôle Vie quotidienne

Cécile LE COZLER, Maire adjointe - Enfance, scolaire et périscolaire
• Commission : Gilles Bréhier - Christine Le Borgne - Pascal Prompt
Pascal PROMPT, Maire adjoint - Communication - Culture et Vie associative
• Commission : Morgane Clavreul - Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto - Patrick Oyez - Magali Seyssel - Agnès Treguer
Daniel GORIN , Maire adjoint - Solidarités - Fêtes et cérémonies - Services techniques
• Commission des solidarités : Gérard Bouet - Morgane Clavreul - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto
Magali Seyssel - Ghislaine Jaeglé
• Commission Fêtes et cérémonies : Vincent Dumouchel - Serge Joly - Natacha Tauzède

→ CCAS : Daniel Gorin - Gérad Bouet - Morgane Clavreul - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto - Magali Seyssel

→ USY : le maire ou son représentant : Cécile Le Cozler (en complément Pascal Prompt)

→ Commission appel d'offres : Titulaires : Michel Secondat - Daniel Gorin - Gilles Bréhier
Suppléants : Philippe Enard - Vincent Dumouchel - Agnès Treguer

→ Correspondant Défense : Daniel Gorin
C'est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armée-nation. Sa mission s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire et le patrimoine.

→ Jumelage : Christian Lorinquer - Ghislaine Jaeglé - Pascal Prompt - Michel Secondat - Natacha Tauzède

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Un certain nombre de services de proximité sont gérés par des syndicats intercommunaux. Nés de la volonté d'optimiser les moyens, ils permettent la mise en commun de compétences, d'actions et de ressources.

Des conseillers municipaux, représentant les communes adhérentes, sont désignés pour siéger au sein de ces syndicats et représenter la commune. Cette représentation identique pour chaque commune, est l'illustration d'une solidarité intercommunale égalitaire.

Depuis le 1er janvier 2014, Garancières a rejoint la **Communauté de Commune Coeur d'Yvelines**, formée de 31 communes (les 29 communes du canton de Montfort l'Amaury, plus Gambais et Thiverval-Grignon).
Les délégués représentants Garancières sont élus au suffrage direct par les électeurs, en même temps que le Conseil municipal. Pour le mandat 2020/2026, il s'agit de :
Christian LORINQUER -
Christine LE BORGNE
Suppléant : Michel SECONDAT

SIEED Délégué titulaire : Michel SECONDAT (vice-président) - Délégué suppléant : Philippe ENARD

SIDOMPE Titulaire : Michel SECONDAT
Suppléant : Philippe ENARD

SIVU de la crèche de Boissy
Titulaires : Christian LORINQUER (Président) - Ghislaine JAEGLE Cécile LE COZLER - Suppléantes : Ghislaine LESADE - Natacha TAUZIEDE - Morgane CLAVREUL

SIVU de gestion du Centre culturel de La Barbacane
Titulaires : Pascal PROMPT (vice-président) - Patrick OYEZ
Suppléants : Serge JOLY - Magali SEYSSEL

SIAB Titulaires : Christian LORINQUER (Président)- Daniel GORIN
Suppléants : Gérard BOUET - Agnès TREGUER

SIRYAE Titulaire : Christian LORINQUER - Suppléant : Vincent DUMOUCHEL

SITERR Titulaires : Christine LE BORGNE - Gilles BREHIER
Suppléantes : Cécile LE COZLER - Agnès TREGUER

SIAMS Titulaires : Daniel GORIN - Patrick OYEZ

SIE-ELY Titulaires : Christian LORINQUER
Suppléants : Philippe ENARD

SILY Titulaire : Cécile LE COZLER
Suppléant : Pascal PROMPT

LEXIQUE

SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets) - www.sieed.fr - Siège social : Garancières - Tél. 01 34 86 65 49

SIDOMPE (Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Electricité) - www.sidompe.fr

SIVU de la crèche de Boissy (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Ce syndicat regroupe les municipalités de Boissy sans Avoir, Garancières et La Queue Lez Yvelines pour la gestion de la crèche, «Les Petits Moulingués», située à Boissy-sans-Avoir , 9 Rue Montbuzy

SIVU de gestion du Centre culturel de La Barbacane (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) www.labarbacane.fr

SIAB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil) Ce syndicat gère notamment la station d'épuration située sur la commune de Boissy sans Avoir, et regroupe 6 communes : Auteuil le Roi - Autouillet - Boissy sans Avoir - Garancières - Millemont - La Queue lez Yvelines

SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction d'Eau)

SIAMS (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure et de ses affluents)

SITERR (Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet)

SIE-ELY (Syndicat Intercommunal Energies Eure et Loir Yvelines)

SILY (Syndicat Interrégional du Lycée de La Queue lez Yvelines)

Un engagement fort de la commune, en terme d'actions, de recherches de financement et de prévisions budgétaires est entrepris depuis 2 ans pour valoriser les bâtiments publics du centre village au service de la population. La situation liée à la COVID a largement perturbé l'avancement des projets. Faisons le point.

• Chemin de Romangis
Le renouvellement du revêtement de ce chemin devenait nécessaire pour l'accès des entreprises riveraines. Réfection réalisée le 30 septembre 2020.

• Route de Flexanville
Cette route, depuis des années, se dégrade régulièrement car elle repose sur une structure peu stable (argile). En début d'année, des intempéries nous ont amené à fermer cette route.
Pour la remettre en circulation, nous devons réguler les eaux de ruissellement depuis la plaine en recalibrant les fossés et les ponceaux et refaire la chaussée sur 770 m2.

Les travaux en cours, ou réalisés au plus tôt

• Parking de la gare - Création d'une zone verte pour le stationnement ponctuel

Le plan de la Région Ile de France «10 000 places de parking » a pour conséquence que les parkings des gares de Montfort /Méré, Villiers Neauphle/ Pontchartrain et Garancières/La Queue perdent la gratuité de stationnement.

Les travaux d'aménagement du parking de notre gare sont arrivés à terme. L'accès au parking devient donc payant à compter du 1er octobre 2020.
La société EFFIA a été désignée par Ile de France Mobilités pour en assurer la gestion. C'est auprès d'eux qu'il faut contracter son abonnement qui comprend un tarif préférentiel aux porteurs de la carte Navigo.

Afin d'assurer aux usagers irréguliers de la SNCF, une place de stationnement, la municipalité a décidé de créer une ***zone verte*** règlementée sur l'emprise au sol qu'elle peut encore gérer, à savoir le petit parking face au restaurant, soit 22 places.

L'accès sera gratuit, mais règlementé par l'affichage du disque avec votre horaire d'arrivée. Limité au maximum à 4 heures de stationnement, il devrait permettre aux voyageurs ponctuels de stationner le temps d'un voyage de courte durée.
Ce parking sera contrôlé régulièrement pour en assurer la bonne utilisation.

Pour compléter ces aménagements, il est prévu dans quelques mois, avec le concours de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, l'installation d'un espace Véligo sécurisé pour les usagers du vélo.

• Eclairage Public

Nous avons entrepris depuis le début 2020 un programme pour améliorer nos réseaux d'éclairage public en réalisant des économies d'énergie (technologie en Leds) et en réduisant l'impact de ces réseaux sur la biodiversité.

Ce programme se décompose en 3 phases :

⇨ En début 2020, nous avons réalisé des travaux rue de l'Eglise, place de la Mairie et rue des Graviers pour déterminer nos choix sur des matériels d'éclairage positionnés à des hauteurs de 3m50 à 6m.

⇨ Lors du dernier trimestre 2020, nous réaliserons des travaux rue Montguichet, rue St Michel, rue St Maurice et rue Noel Benoist pour faire les choix sur des luminaires positionnés entre 7 et 9m en hauteur (ce qui correspond à des luminaires fixés en haut des supports Enedis).

⇨ A la suite de ces 2 phases, un programme pluriannuel sera déployé sur l'ensemble de la commune qui nous permettra de gagner de l'ordre de 45% en économie d'énergie.

• Pont du chemin aux bœufs

Ce pont est emprunté par des engins agricoles, il était nécessaire de réaliser des travaux, car la stabilité de la structure pouvait se dégrader. Des réparations en béton ont déjà été effectuées et sont de nouveau nécessaires sur les deux piédroits. Le nettoyage de la végétation est aussi préconisé sur l'ensemble de l'ouvrage et aux abords proches.

Principaux travaux en cours de réalisation :

o Mise en place d'un batardeau et d'une pompe,

o Terrassement, étaiement sur toute la longueur, coffrage et coulage de béton pour :

o Suppression des fractures entre tablier et piédroit côté aval et amont

o Reprise des deux piédroits.

• Equipements électriques au stade

Les installations électriques du stade datent de la fin des années 70. Depuis, de nombreuses modifications rendent difficiles la disponibilité de certaines fonctions (éclairage du stade, chauffe-eau...)

Pour améliorer cela nous changeons la totalité de l'armoire électrique du site et le projecteur qui a brulé au début de l'année en Leds.

Malgré cela, il nous faudra baisser la consommation globale de ces installations. Nous étudions la possibilité d'un passage en Leds des projecteurs pour 2021. Cela finalisera la mise à niveau de ce site.

Les projets structurants pour le centre du village

• Mise à disposition de l'ancienne caserne « La Remise » début 2021 (pratiques physiques des élèves, activités associatives).

Des travaux complémentaires sont en cours pour améliorer l'acoustique de ce bâtiment.

• Le dossier pour les autres bâtiments du centre du village est en phase de finition d'avant-projet, les demandes de subventions sont en cours. Les travaux pourront débuter en 2021, et dans l'ordre des priorités, ils concernent :

⇨ Extension de la cantine des écoles (nombre d'élèves en forte augmentation).

⇨ Le nouveau Centre de loisirs se trouvera dans l'ancien Trésor public.

⇨ La rénovation de l'ancien bureau de poste en « Tiers lieu »,

⇨ Un cheminement piétons sera créé, de la place du monument aux morts à l'accueil du Centre de loisirs. Un parking sera aménagé à la place des préfabriqués.

Autres projets pour 2021

• Aménagement d'un trottoir sur la RD 197 (rue du Boissard)

Début 2019, la commune a sollicité le Département pour réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un cheminement piétons route du Boissard entre la commune de Millemont et la gare SNCF.

Suite à cette étude, la commune a retenu un maître d'œuvre (ETUDIS) pour finaliser le projet, faire les dossiers de demandes de subventions au Département et les dossiers de consultation des entreprises.

Actuellement, la commune est en phase de finalisation du projet.
Les contraintes sont importantes :

⇨ Trouver des emprises de 1m40 sans modifier la RD actuelle.

⇨ Tenir compte du stationnement des véhicules.

⇨ Passage des bus et des poids lourds.

⇨ Améliorer la circulation des vélos…

⇨ Tenir compte du fossé le long de la chaussée.

⇨ Aménagements entre le passage à niveau et Gare.

Les dossiers de subventions vont être déposés avant la fin de l'année.
Des concertations vont avoir lieu entre la commune de Garancières et les communes de Millemont et de La Queue Lez Yvelines.
Une réunion sera organisée avec les riverains, avant le démarrage des travaux, qui sont prévus en 2021.

• Le triennal voirie

Dans le cadre du programme 2020-2022 d'aide aux communes en matière de voirie et de réseaux divers (VRD) la commune peut bénéficier d'une subvention de 233 763 € HT pour des travaux dont le montant est plafonné à 380 721 € HT. La demande de subventions sera déposée avant le 31 décembre 2021.

Ce programme comprendra :

⇨ Des travaux sur la rue du Moulinet entre la rue de la Synagogue et le chemin du Moulinet :
- Création de trottoirs.
- Aménagements de sécurité pour réduire la vitesse. Création d'une zone 30.
- Reprise de la voirie entre le chemin du Moulinet et l'accès au Château.

⇨ La reprise de la chaussée rue Dunant.

⇨ La reprise de la chaussée rue de Millemont.

Ces travaux sont prévus courant 2021.

En réflexion

• Cadre de vie, liaison douces et sécurité routière…

Un groupe de travail a été mis en place, dans le cadre de la commission travaux, sur deux thèmes dans le but d'améliorer notre cadre de vie :

⇨ La mise en place de cheminements piétons / vélos dans le cadre de liaisons douces sur certains chemins de la commune (du centre du village vers la gare et vers le Breuil).

⇨ La réduction des incivilités en adaptant l'espace communal : voitures, vélos, piétons, voir les nouveaux moyens de locomotion (ex : trottinette).

Référents de quartiers

Une écoute de proximité

La municipalité a choisi de nommer des conseillers municipaux comme référents de quartier afin d'être au plus près des sollicitations.
Le référent de quartier est un outil de lien social au sein de la collectivité en étant un trait d'union entre tous les administrés et la municipalité.
Son rôle est à la fois dans l'information et la transmission des problèmes, anomalies, mais aussi dans la proposition aux élus.

Ci-dessous, la liste des référents et leur quartier, ainsi que le moyen de contact :

Natacha Tauzième *(n.tauziede@mairie-garancieres.com)*
Domaine de la Boissière, rue du stade, impasse Le clerc, route du Boissard (de voie ferrée à rd point supermarché), allée étang du moulinet, chemin de Romangis.

Philippe Enard *(ph.enard@mairie-garancieres.com)*
Rte du Boissard (de voie ferrée à Millemont, rue de la Genetière et autour, rue du Pré Béranger, chemin des muriers, rte de Millemont, rue des Perruches, rue du Moulinet (jusque rue du chemin vert).

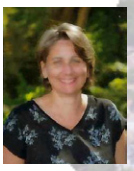

Céline Lo Crasto *(c.locrasto@mairie-garancieres.com)*
rue du Chemin vert, rue du Moulinet (de chemin vert à Général Leclerc), place de la Croix rouge, chemin aux bœufs, rue Dunant, rue Noël Benoist.

Gilles Bréhier *(g.brehier@mairie-garancieres.com)*
rue du Pré Marot, clos des épinettes, impasse du Pré Marot, rue de la Fontaine Quénette, impasse du rü courté, rue des graviers, route de Behoust.

Ghislaine Lesade *(g.lesade@mairie-garancieres.com)*
Rte de la gare, rue Louis Siou, chemin du Trou chevalier, sente Clos fleuri, rue Bellan, impasse Croix Buisée, chemin Cocarnais, Le Breuil, rue des coquetiers, rue du chêne François, impasse du lavoir.

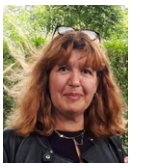

Magali Seyssel *(m.seyssel@mairie-garancieres.com)*
Rues St Pierre, St Michel, St Maurice - rue Gervais, ruelle Broquet, rue de la Piquette, ruelle Presbytère, rue Bourbon, route de Flexanville et route de Villiers-le-Mahieu.

Vincent Dumouchel *(v.dumouchel@mairie-garancieres.com)*
rue de l'église, rue du Général Leclerc, ruelle du loup, rue Monguichet

Rentrée scolaire 2020/21

S'adapter aux contraintes sanitaires : un challenge !

Après une fin d'année scolaire fortement perturbée pour l'organisation de l'école et du centre de loisirs dans une commune de notre taille, quelques aménagements ont été réalisés pour cette rentrée.
A l'école élémentaire, cinq lavabos ont été installés sous le préau avec des porte-savons et distributeurs de serviettes. Très appréciés des animateurs et enseignants pour fluidifier l'action du lavage des mains. Ecoles et centre de loisirs ont été équipés de distributeurs de gel hydro alcoolique.

Pour la cantine, la mise en place des protocoles en évolution constante a rendu cette rentrée très compliquée. L'objectif était d'accueillir les élèves en fonction des locaux et avec les contraintes d'effectifs, au plus près des situations adoptées en classe.
Entre le jour de la rentrée et les vacances de la Toussaint, l'organisation s'est adaptée et affinée après quelques déboires notamment sur le temps de repas des trois services. Les remarques des représentants de parents d'élèves ont été entendues.

Nous avons eu à subir pendant 15 jours une désorganisation due à une vague de suspicion de COVID, au sein des équipes de cantine et d'animateurs, qu'il a fallu gérer tant bien que mal pour assurer le service. Merci aux élus bénévoles pour leur engagement sur cette période.
Le 2 novembre, une nouvelle adjointe technique, Madame Isabelle CORVÉ, viendra renforcer l'équipe actuelle composée de Françoise GUILLEMOT, Isabelle MOLTON, Ginette COQUELIN.

Encadrement de la pause méridienne : les ATSEM acheminent les enfants de Maternelle vers la cantine. Elles sont relayées par 3 animateurs IFAC pour toute la pause méridienne. Dès que les enfants ont mangé, ils retournent dans l'école maternelle. Sur cette période, ce sont 7 animateurs IFAC au total qui assurent le service cantine et la surveillance dans la cour.

Ecole maternelle

Effectifs en maternelle à la rentrée - 4 classes :
PS/MS de Mme Laureline FERRERE :
27 élèves
PS/GS de Mme Sylvie MONTANGE :
28 élèves
MS de Mmes Natalie RENARD DIAS et FAURIE :
28 élèves
GS de Mme Laurence LE GOYET :
28 élèves
Quelques inscriptions devraient avoir lieu après la Toussaint.
Les enseignantes sont assistées de 3 agents : Muriel Foucault, Perrine Verdure-Cornouiller et Karine Vernat.

Représentants parents d'élèves

Les élections de représentants ont eu lieu par correspondance vendredi 9 octobre.
- En maternelle, les parents élus titulaires sont : Mme Cordier, Mme Chapuis-Dessel, M Bettoni, Mme Gauthier.
Suppléants : M Hamel, Mme Val, Mme Grotti, Mme Pois.
Contact : rpe.matergarancieres@gmail.com
- En élémentaire, les parents élus titulaires sont : Mme Treguer, M Insinga, Mme Maresq, Mme Blancho, Mme Pois et Mme Mardon.
Suppléantes : Mme de Courtivron, Mme Val, Mme Devémy et Mme Cang.
Contact : representants.elementaire.garancieres@hotmail.com

Ecole élémentaire Alizarine

L'école élémentaire compte 158 élèves cette année pour 6 classes. Les effectifs sont en hausse par rapport à l'an dernier.
Mme Blin : CP, 28 élèves
Mme Prevoteau (enseignante et directrice) : CE1, 28 élèves. La décharge de direction est assurée le vendredi. Mme Becquart Sixtine - CE1, en complément de Mme Prevoteau.
Mme Barbault et Mme Daviller : CE2, 28 élèves
Mme Fekih et Mme Antoine : CE2/CM1, 26 élèves
Mme Lang : CP/CM1/CM2, 21 élèves
Mme Bernard : CM2, 28 élèves.
Mr Thevenot, enseignant responsable du dispositif d'aide aux enfants du voyage.
Mme Ribaute : enseignante maitre G (RASED)
Mme Martinez : enseignante maitre E (RASED)
Mme Pinoteau : Psychologue scolaire
Trois AESH sont présentes dans l'école pour aider les enfants en situation de handicap : Mmes Brookes, Croci et Gauche.

Remerciements : L'équipe enseignante tient à remercier la Mairie pour son aide régulière dans les projets de l'école et son assistance dans la mise en place du protocole sanitaire :
- subvention pour la classe Poney en mars 2020,
- achat du WISC V pour la psychologue scolaire,
- installation des lavabos en extérieur,
- achat de mobilier (tables, chaises, bibliothèques...) pour accueillir les nouveaux élèves.
- révision de tous les TNI et changement de deux projecteurs.
Nous sommes conscients de l'effort financier que représentent toutes ces aides.

Projet Bilinguisme

L'équipe enseignante met en place le projet bilinguisme sur l'ensemble des classes :
- Quelques consignes en anglais en classe et dans la cour de récréation ;
- Journées à thème: halloween Party, pancakes day, English party...
- Lecture d'albums en anglais...
- Etude régulière de l'anglais en classe sous forme de jeux, chants....

Sorties et autres projets:

A ce jour, dans le cadre du protocole sanitaire, les voyages sont interdits mais les sorties autorisées. Certaines classes ont participé à l'opération Nettoyons la nature. D'autres la réaliseront au printemps.
Goûter d'automne, le jeudi 15 octobre.
The Halloween Party est prévue vendredi 6 novembre.
Les élèves de CP et CE1 assisteront à un spectacle offert par la Barbacane : «Géométrie en forme», le 8 décembre à la salle des fêtes de Garancières.
Les élèves de CE1 et CE2 se rendront à l'Espace Coluche (Théâtre de Plaisir) le 10 novembre pour assister au spectacle « Le Prince de Motordu ».
D'autres sorties et projets sont en cours d'élaboration !

Garderie et Centre de Loisirs

Dans le cadre du protocole sanitaire, pour le centre de loisirs (mercredi et vacances) et la garderie (matin et soir) les enfants sont répartis par groupe classe dans les différentes salles du centre, encadrés par des animateurs IFAC.

Modalités d'inscription au centre de loisirs

Les inscriptions pour le centre de loisirs peuvent se faire par mail à l'adresse suivante :
adl.garancieres@utidf.ifac.asso.fr
En remplissant les fiches d'inscriptions disponibles à l'accueil de loisirs ou sur http://www.ifac.asso.fr/garancieres - Directement sur le portail famille.

Règles d'annulation

Périscolaire et mercredi : les annulations doivent se faire 2 jours ouvrés avant la date souhaitée.
Vacances scolaires : les annulations doivent se faire 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.
Les inscriptions sont prises dans la limite de capacité d'accueil de la structure et selon les dates notifiées dans le planning d'inscription. Elles seront traitées selon l'ordre d'arrivée.
Les inscriptions se font uniquement auprès des membres de l'équipe de direction.

Jeux d'enfants au jardin de l'église

Comme vous l'avez remarqué, depuis mars dernier, l'espace jeux d'enfants du jardin près de l'église est fermé. D'abord pour raison de COVID jusqu'à l'été, puis pour raison de sécurité car les jeux et le sol se sont dégradés au fil du temps.
A l'origine, cet espace dans son ensemble a été conçu pour être un lieu intergénérationnel : kiosque où se déroulent ponctuellement des manifestations musicales, parvis qui a accueilli la fête des voisins, espace bancs où se rencontrent mamans ou anciens et familles avec jeunes enfants. Il a été baptisé du nom de notre ville jumelle, Scheden en 2017.

La rénovation de l'espace jeux est prévue, mais la période COVID a perturbé le calendrier. Des entreprises sont actuellement contactées pour réaliser le chantier. Le coût prévisible nécessite l'inscription au budget et la mise en concurrence.
Sauf imprévu, l'espace jeux devrait retrouver sa fonction au printemps prochain.

La Barbacane de Beynes, scène conventionnée musique

Saison culturelle 2020/21

La commune de Garancières est partenaire depuis 4 ans dans la gestion de l'équipement culturel La Barbacane situé à Beynes, aux côtés de six autres communes du canton.
La programmation qui vous est proposée pour cette nouvelle saison est riche de proximité, de curiosité et d'émotions à partager avec les artistes.
A Garancières, dans le cadre des « Hors les murs », nous avons déjà accueilli le concert de la chanteuse Eskelina, le 9 octobre dernier.

La « Tournée générale » (apéro concert gratuit) passera par la salle des fêtes le vendredi 13 novembre avec la chanteuse Ysé Sauvage. Nous recevrons encore :
- des séances scolaires le 8 décembre avec le spectacle « les petites géométries »,
- un concert sous casques « l'histoire de Clara » le vendredi 21 mai 2021, suivi d'un bal de la Libération.

La Barbacane c'est aussi : un cinéma, des spectacles jeunes publics, des ateliers familles, ...

Vous êtes lecteur de la bibliothèque, pratiquant dans les associations Gala et ChoréArt, ou encore étudiants ou + de 60 ans, ... vous avez accès à des tarifs réduits.
Pour s'abonner ou réserver un spectacle :
Tél : 09 78 03 82 15 ou reservation@labarbacane.fr
Voir toute la saison sur : www.labarbacane.fr

Pour vous accueillir, les producteurs de spectacles ont validé un protocole strict d'accueil du public (distanciation et port du masque). Les jauges sont réduites et il est fortement conseillé de réserver à l'avance.

Tournée générale
Du 6 au 21 novembre (3 artistes, 5 rendez-vous) avec bar sur place.
Des concerts gratuits à découvrir entre amis et en famille.

Rémy Dodds :
à Marcq, le 6 novembre à 19h30 et
à Villiers le Mahieu le 7 novembre à 19h
Ysé Sauvage :
à Garancières, le vendredi 13 novembre à 19h30
Toukan Toukan :
Le 20 novembre à Thoiry à 19h30 et 21 novembre à La Queue lez Yvelines à 19h.

DERNIERE MINUTE : en raison du contexte sanitaire, les concerts sont maintenus mais sans l'apéro ! Les horaires sont compatibles avec le couvre -feu (durée 1h).

GALA, Garancières Arts et Loisirs Associatifs

Ecole de Musique, Théâtre et Arts plastiques

Qui sommes-nous ? Gala est une association de musique et d'arts depuis plus de 30 ans, au cœur du village de Garancières. Nous proposons différentes activités, pour petits et grands. N'hésitez pas à nous contacter !

Musique :
Eveil musical dès la GS - Découverte musicale dès le CP/CE1- Formation musicale - Chant - Batterie - Clarinette - Guitare - Guitare électrique - Basse - Flûte traversière, flûte à bec - Percussions - Piano - Saxophone - Tuba, Trombone, Trompette - Violon, Violoncelle - Ensembles de vents, musique classique ou actuelle...

Théâtre : Ateliers enfants, adolescents - Ateliers adolescents, adultes

Arts plastiques : Ateliers enfants, adolescents - Ateliers adolescents, adultes
Nous organisons des événements tout au long de l'année : des spectacles, des auditions, des concerts

+ d'infos : Tous nos tarifs, nos activités, nos dates sur notre site gala.asso.fr
Contact : 01 34 86 66 44 - info@gala.asso.fr - 6 place de la Mairie, Garancières

Comité des fêtes

Suite à la situation pandémique qui touche notre pays, toutes les manifestations du Comité des Fêtes sont annulées pour cette année 2020.

Notre engagement est de vous divertir, de vous amuser et non pas de mettre votre santé en danger. Aussi, devant la difficulté à mettre en place toutes les consignes (gestes barrière, distanciation sociale), c'est à contre-cœur mais avec beaucoup de prudence que cette décision a été prise.

Dès qu'une amélioration de la situation le permettra, les membres du Comité des Fêtes ne manqueront pas d'organiser de nouveau vos manifestations préférées.

Association Echanges

Déjà fortement impacté au printemps dernier par la pandémie avec la suspension de toutes les activités, c'est avec regret, qu'en raison des contraintes sanitaires encore imposées cet automne, plusieurs activités regroupant un grand nombre d'adhérents ont dû être déprogrammées.
C'est le cas de notre assemblée générale annuelle prévue le 8 octobre, du repas de Noël prévu le 10 décembre, tout comme de la traditionnelle galette en janvier.
Sachez que les membres du bureau sont vraiment désolés de ne pouvoir confirmer des activités initialement prévues, ce qui permet habituellement aux adhérents les plus isolés de pouvoir se rencontrer.

L'association Echanges, créée en mai 1991 (loi de 1901), affiliée à Générations Mouvement, est destinée aux retraités, préretraités et autres, et a pour but de faciliter les échanges, favoriser la solidarité ainsi que promouvoir l'animation dans tous les domaines : social, culturel, récréatif et sportif.
Echanges compte aujourd'hui 170 adhérents. Nous espérons fêter les 30 ans d'existence en mai prochain !

Le calendrier de chaque saison est bien rempli. De nombreuses activités de loisirs sont régulièrement proposées aux adhérents par des animateurs bénévoles:
- A l'extérieur : pétanque, vélo, marche (3 niveaux), visites, sorties, soirées théâtre, voyages.
- Au local (place de la mairie) : bridge, jeu de cartes, échecs, atelier magie, scrabble, encadrement, restauration de sièges, travaux d'aiguilles, animation musicale et danse, infos jardinage et infos santé.
Après une première participation pour découvrir les animations proposées, les personnes intéressées désirant pratiquer ces activités seront invitées à adhérer à l'association. La cotisation annuelle - incluant l'assurance et l'accès au programme de l'association - est de 22 € pour les habitants de Garancières et 33 € pour les autres.

N'hésitez pas à visiter le site de l'association (http://echanges.garancieres.free.fr/) qui donne une idée de quelques visites et voyages réalisés, ainsi qu'un aperçu d'articles et photos des différentes activités et les archives des dernières publications.
L'association Echanges enregistre de nouveaux adhérents chaque année.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

5 décembre 2020

Association paroissiale

Sous réserve de l'évolution de la situation samitaire à suivre sur le blog de garancières

▶ **17 h45 :**
Procession musicale aux flambeaux de la salle des fêtes à l'église St-Pierre.

▶ **18 h 15 :**
Concert gratuit à l'église St-Pierre "Chants sacrés du monde" avec le Choeur Voulouzkan.

Participez à l'illumination du village ! Dès 19 h posez une bougie, un lumignon, devant votre fenêtre, visible de la rue

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement autonome qui joue un rôle essentiel dans le domaine social.
IL est administré par un conseil composé de :
- Président : le maire, Christian LORINQUER,
- Vice-président : Daniel GORIN,
- cinq élus : Gérard BOUET, Morgane CLAVREUL, Ghislaine LESADE, Céline LO CRASTO, Magali SEYSSEL
- des représentants d'associations sociales ou caritatives : Colette BOUET, Maria FAUCHE, Edouard KRAMER, Monique LE TIRANT, Chantal PROMPT, Yannick SEMICHON

Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour examiner des demandes d'aides sociales et décider des actions à mener dans ce domaine.
Service à votre disposition :
- la téléassistance s'adresse aux personnes âgées ou isolées qui vivent à leur domicile et souhaitent une assistance en cas de chute, malaise ou intrusion.

En cas de besoin, prenez rendez-vous en mairie avec le responsable du CCAS au 01 34 86 55 57.

Repas des anciens et colis de fin d'année

Traditionnellement en fin d'année, la municipalité associée au CCAS donnent deux rendez-vous à nos anciens : un repas festif en salle des fêtes fin novembre pour les Garancièrois à partir de 70 ans (soit environ 130 convives) et la distribution d'un colis de noël à nos aînés à partir de 75 ans.
La situation sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois ne nous permettra malheureusement pas de maintenir le repas cette année. C'est pourquoi, il a été proposé que les bénéficiaires habituels du repas puissent clore l'année avec quelques douceurs.
Ainsi, à la mi-décembre, chaque Garancièrois de plus de 70 ans sera invité (par courrier personnel) à passer en mairie retirer ce petit cadeau gourmand.

Mission Locale Rambouillet78

EMPLOI : la mission locale, intercommunale de Rambouillet

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et propose différents ateliers comme les parcours d'orientation professionnelle (POP), des aides à la rédaction de CV, lettre de motivation, des lieux d'aide et d'écoute, ateliers d'anglais et de français, ou code de la route.

Quelques chiffres : elle rayonne sur 105 communes avec 8 permanences. En 2019, ce sont 944 jeunes qui ont été suivis dont 477 ont eu accès à l'emploi.

Permanence à Garancières :
Les 1er et 3ème lundi du mois de 9h30 à 12h.
Prendre rendez-vous auprès de la mission locale de Rambouillet
01 34 83 34 12
www.rambouillet-mlidf.org

Action sociale du Département

Vous résidez à Garancières, vous êtes rattaché au secteur d'action sociale de Montfort-Houdan.
Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches quotidiennes, le site de proximité des services du département des Yvelines peut vous accueillir :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30 à l'adresse : 17 place Robert Brault à Montfort l'Amaury - tél : 01 34 57 03 40
Me Sylviane GILLET, assistante sociale assure également une permanence à la maison sociale de Garancières le mercredi de 9h à 12h sur RV.

Quelques règles de bon voisinage

Déjections canines

Face à une situation fortement dégradée dans la ruelle du loup en mai dernier, causée par des propriétaires de chiens sans respect, une initiative de rappel à l'ordre par affichage a été menée. Malheureusement, cela n'a pas suffit !
C'est pourquoi, la municipalité se voit obligée d'installer un distributeur de sacs et une poubelle à l'entrée de la ruelle, côté fontaine. Ramassez les déjections de son animal est une mesure sanitaire.
De plus, c'est est un passage fréquenté notamment par les enfants vers l'école.
Merci de votre compréhension.

Elagage des arbres et taille des haies

La réglementation concernant les arbres et haies entre propriétés est définie par les articles 670 à 673 du code civil. En conséquence, lorsque les branches surplombent le fonds du voisin, ce dernier peut obliger le propriétaire de l'autre fonds à couper les branches au niveau de la limite séparatrice, mais ne peut le faire lui-même.
Sur voies publiques, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage. Le maire peut y procéder d'office aux frais du propriétaire.
En conséquence, il appartient à chaque propriétaire de veiller régulièrement à ce que les branches des arbres et haies ne dépassent pas les limites de sa propriété.

Interdiction de brulage des déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur le territoire communal. Nous vous rappelons qu'un ramassage hebdomadaire des déchets verts a lieu le lundi (sortir les sacs de déchets verts le dimanche au soir) et que vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts également en déchetterie.
La dernière collecte pour 2020 aura lieu le lundi 7 décembre.

Cimetière

Nous déplorons que des vols de fleurs et de pots ont été constatés ces dernières semaines ! Manifestement, le « vivre ensemble », y compris avec nos défunts, ne fait pas parti du savoir vivre de quelques-uns !

La tique

Prévention des piqûres de tiques

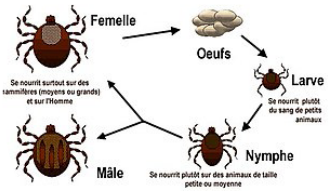

La tique est un acarien qui passe une partie de son cycle de vie au sol (éclosion et quête d'un hôte) puis une autre partie accrochée sur la peau des mammifères. C'est à cette occasion qu'elle peut transmettre des virus, bactéries, etc... responsables de maladies. C'est le cas de la maladie de Lyme

Pour éviter d'être piqué, voici la conduite à tenir lors de toute sortie dans la nature, dans un jardin ou un parc public :
- Portez des vêtements longs, clairs et couvrants, notamment les jambes. Utilisez un répulsif.
- Au retour, changez vos vêtements et passez les au lave-linge à 60°, ou au sèche-linge pendant au moins 1 heure, car la tique n'aime pas la chaleur sèche.
- Observez méticuleusement toutes les zones de votre corps, notamment les plis et les parties intimes, passez la main sur votre peau pour sentir des éventuelles tiques accrochées. A répéter le lendemain, car la larve d'une tique mesure moins de 1mm.
- En cas de piqûre, retirez la tique avec un tire-tique (disponible en pharmacie) ou une pince à épiler en faisant attention à ne pas compresser le corps de la tique.
- Après l'avoir retirée, désinfectez la zone de piqûre.
- Marquez l'endroit de la piqûre pour suivre une éventuelle évolution dans le mois.

En cas de tache rouge autour, de douleurs articulaires, de fièvre, ou de maux de tête, consultez votre médecin.

A savoir : un programme de recherche participative.
Infos sur le site : www.citique.fr

Les gestes barrières

Pour les grands...

...et nos petits

Le carnet

Naissance

Nos vœux de bienvenue à

Nélie, Alice BRUYELLE, le 8 octobre 2019
Ethan, Eric, Fred, Louis PETITPAS, le 14 novembre 2019
Théo, Jean-Pierre, Francis LOGEAIS, le 9 décembre 2019
Thëa KANIA, le 4 janvier 2020
Malone, Alain, Bernard BEDARD, le 9 janvier 2020
Héloïse, Marie, Hélène GATH, le 20 janvier 2020
Aliénor, Carole LEROY, le 22 janvier 2020
Céleste, Anne, Pascale BIAUTE, le 22 février 2020
Lou, Corinne, Isabelle DUCROCQ, le 26 février 2020
Salomé, Audrey CUVELIER, le 23 mars 2020
Justine WAGNER, le 4 avril 2020
Elsa, Thiziri, Alana LE COMPAGNON, le 7 avril 2020
Héloïse, Ghislaine, Simone ZAMBETTI FINET, le 21 avril 2020
Rafael GOMES FERNANDES, le 18 mai 2020
Tania DE SOUSA DA SILVA, le 21 mai 2020
Clotilde, Thérèse, Agathe, Maria DENAIN, le 30 mai 2020
Maëli, Rose, Nadège LALLEMENT, le 30 mai 2020
Lily Georgia, Laëtitia BODEL JOUBERT, le 1er juin 2020
Johan, Gabriel, Amaury BERT GRAUSEM, le 9 juillet 2020
Léo, Maxime BOURGEAIS, le 14 juillet 2020
Céleste, Eloïse, Morgane CHAPPé, le 18 juillet 2020
Lyhana, Ingrid, Alexia COUTIT, le 23 juillet 2020
Jules, Edouard, Stéphane BOUçA BESSEAU, le 18 août 2020
Kayssie, Julia, Erza DROUET, le 31 août 2020

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Guy, Eugène, Maurice DUFLOT, le 13 octobre 2019
Marie, Thérèse FAVIER, née NOVOA, le 6 novembre 2019
Jean-Claude MARTIN, le 11 novembre 2019
Jean Eugène, Yves, Marie LE GUYADEC, le 13 novembre 2019
Michèle, Jeanne, Bernadette FALLET, née SPUIG, le 28 novembre 2019
Eliane, Christiane GRAVIER, née SIROUX, le 14 décembre 2019
Yvonne LENFANT, née LOBRY, le 9 février 2020
Andrée, Eglantine, Juliette PHILIPPE, née JéGOU, le 15 mars 2020
Yvette LE LANN, née TAMISIER, le 20 mars 2020
Patrick, André CHANVRIL, le 2 avril 2020
Joëlle LABOUTIQUE, née TIENVROT, le 8 avril 2020
Jean-Baptiste, Marie, Yves, André, François BEDEL, le 7 mai 2020
Lucienne, Gabrielle, Lucie CARTIAUX, née POULAIN, le 19 mai 2020
Joséphine, Annie KUROSZ, née Mädel, le 15 juin 2020
André, René, Léon ANGRAND, le 10 juillet 2020
Monique DERET, née NICAISE, le 13 août 2020
Raymonde, Andrée VISSOUARN, née GAUDIN, le 25 août 2020

Bienvenue à

Thierry Quillier
qui a pris ses fonctions de responsable des services techniques en janvier dernier

Cérémonie du 11 novembre

Chaque année, la commémoration de l'armistice de la guerre 14/18, le 11 novembre donne lieu à un rassemblement place du monument aux morts, suivi d'un verre amical. La population y participe aux côtés des anciens combattants, de l'harmonie, des enfants de l'école élémentaire et des autorités.
Cette année, en raison de la situation sanitaire, seules les autorités seront conviées aux commémorations.

Déchets verts

La campagne de collecte des déchets verts pour l'année 2020 prendra fin le lundi 7 décembre inclus.
Toutes les informations sur le service d'élimination des déchets sur le site du SIEED : www.sieed.fr

Nouvelles activités

Double installation au 8 bis rue de l'église

Marion Coville, Ostéopathe, diplômée de l'Ecole supérieure d'ostéopathie. Elle reçoit nourrissons, enfants, adultes et séniors. Formée à la prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant.
Contact : 06 16 08 95 41 - marioncoville.osteo@gmail.com

Maud Laval, Psychologue clinicienne, spécialisée dans le développement de l'enfant et l'adolescent. Reçoit de 6 ans à 16 ans et 11 mois pour les tests de QI.
Contact : 06 25 76 02 58 - maudlaval.psy@gmail.com

Un noël de lumière

Et si nous donnions au mois de décembre couleurs et lumière pour plus de chaleur, à l'opposé de cette année morose et confinée.
La salle des fêtes, lieu habituel de rencontres et outil du lien social dans notre commune, sera l'écrin d'un noël scintillant et coloré en cette fin d'année.

Participez à cette idée, chez vous, en décorant et illuminant vos fenêtres et jardins pour faire que ce noël à Garancières marque le retour du lien et du partage.